



Printemps 2012 - Volume no 36

Jeux des aînées de l'Acadie pour les 50 ans et plus

**DU 23 AU 26 AOÛT 2012 À BALMORAL
FORMULAIRE D'INSCRIPTION À L'INTÉRIEUR**



Bureau de direction du comité organisateur des Jeux des aînées de l'Acadie 2012 à Balmoral

De gauche à droite, 1ère rangée :

Jean-Guy Frenette, représentant du conseil d'administration des Jeux des aînées de l'Acadie; Johanne Landry-LePage chef du protocole et services administratifs; Marcella LeBlanc, vice-présidente des services; Gilles LeClair, trésorier et vice-président des finances; Linda LePage-LeClair, chef du volet mieux-être; Odette Roy-Martin, chef du protocole et services administratifs; Charles Bernard, président; Gilles LePage, vice-président des volets; Donald Savoie, chef des services aux participants et Gilbert Bernard, chef des sports.

2e rangée :

Roland Lavallée, chef récréatif et intergénérationnel; Sébastien Ladouceur, coordonnateur; Annie LeBlanc-Levesque, chef de la promotion et de la publicité; Raymonde Lavallée, secrétaire.

Absents :

Poste à combler, chef des services aux bénévoles; Hébert D. Arseneault, chef des services généraux; Denise LePage, chef du volet culturel.

CONGRÈS ET AGA 2012 DE L'AAFANB

**Les 14, 15 et 16 septembre 2012 à Bas-Caraquet.
Vous recevrez le programme et le formulaire d'inscription
d'ici quelques semaines.**

www.aafanb.org

MOT DU PRÉSIDENT



Dernièrement, lorsque nous écoutons le moindrement les médias, nous sommes inondés d'informations concernant les aînés. Le vieillissement accéléré de la population, le manque de place en foyers de soins de longue durée, le grand nombre d'aînés occupant des lits en milieu hospitalier en attente d'une place en foyer de soins, et combien d'autres sujets encore. Tout dernièrement, la question des conducteurs automobiles âgés a refait surface. Les conducteurs plus âgés inquiètent, lisait-on dans l'Acadie Nouvelle du samedi 7 avril dernier.

Une chose est certaine. Selon les prévisions, en 2030, environ 30 % de la population du Nouveau-Brunswick aura 65 ans et plus. Nos gouvernements le savent, mais nous ne sentons pas leur volonté de se donner une politique, une vision globale de cette problématique. De plus, l'endettement de ces mêmes gouvernements les pousse à faire face, ou à tout le moins d'y essayer, aux problèmes à court terme. Il nous apparaît donc important d'entreprendre des virages drastiques dès maintenant. Nous croyons qu'il sera pratiquement impossible de pouvoir répondre aux besoins de places en foyers de soins dans les années à venir. Nous demandons donc aux gouvernements provincial et fédéral de mettre l'accent sur l'amélioration des services existants et sur la création de nouveaux services pour le maintien à domicile.

Mais doit-on compter uniquement sur nos gouvernements pour faire face à ce vieillissement de la population. Bien sûr que non! Évidemment, vous et moi, nous souhaitons vieillir (et pourquoi ne pas mourir) en santé. Alors, il faut agir, passer à l'action... maintenant. Mais, quoi faire?

Il est reconnu que la marche est sans doute l'un des meilleurs moyens de demeurer en forme. Chaque club d'Âge d'Or et chaque regroupement d'aînés devraient donc voir à la création d'un club de marche pour ses membres. À travers la province, nous avons vu au cours des dernières années, la mise en place de mouvements pour encourager les gens et particulièrement les aînés à s'adonner à la marche.

J'aimerais vous amener à réfléchir à un autre type d'exercice qui pourrait contribuer à un vieillissement en santé : la pratique du tai-chi taoïste. J'y ai participé durant plusieurs années à mon club de l'Âge d'Or, mais malheureusement les sessions furent interrompues faute de participants et participantes. Si vous vous rendez sur le site de Tai Chi Taoïste, Canada région de l'Atlantique, on peut y lire que : «Bien qu'il ne remplace pas un traitement médical approprié (...) ne peut aider à améliorer la santé et à donner une meilleure qualité de vie à des gens ayant des problèmes de santé tels que : mauvaise circulation, hypertension, arthrite et arthrose, maux de dos, articulations rigides....». Des chercheurs ayant comparé les mouvements fluides du tai-chi avec un régime classique d'étirements ont déterminé que cette gymnastique avait un effet antidouleur quatre fois supérieur et rendait deux fois plus faciles la marche et l'effort de se lever d'une chaise.

De plus, le tai-chi taoïste comprend 108 mouvements qu'il faut être capable d'exécuter en ligne... quel bon exercice pour maintenir nos neurones actifs et, peut-être, de constituer en frein aux attaques de l'Alzheimer.

Voilà, je vous ai convaincu que pour vieillir en santé, il faut bouger! Alors, pourquoi ne pas participer à la création d'un club de marche ou d'un club de tai-chi taoïste dans votre club ou votre regroupement d'aînés et aînées de votre communauté s'ils n'existent pas déjà? Que de bénéfices vous en retirerez! Vous m'en donnerez des nouvelles.

Roland Gallant, président.



La Voix est une publication de l'Association acadienne et francophone des aînés du Nouveau-Brunswick. Elle est publiée deux fois par année grâce à la collaboration financière de Patrimoine canadien.



Patrimoine
canadien Canadian
Heritage

Courriels : aafanb@nb.aibn.com
Coordonatrice : Mélanie Saintil, adjointe administrative
Mise en page : Imprimerie A. Dupuis Printing
Publié par : IMPRIMERIE A. DUPUIS PRINTING INC.
38 chemin Ohio, Shediac NB - 506-532-3743
dupuisinfo@dupuisprinting.ca

Toute reproduction est strictement interdite, sans l'autorisation de l'éditeur.

Les nouveaux retraités et le bénévolat

Importance d'un plan de communication et de commandite!

Pour faire suite aux suggestions et aux recommandations apportées par les membres lors du congrès tenu à l'automne 2011, le comité de l'image a conclu que nous devons améliorer la communication avec nos membres et le public. Dès lors, le conseil d'administration, voulant être à l'écoute de ses membres, se devait d'engager une firme spécialisée en communication qui procéderait à l'élaboration d'un plan de communication et par la même occasion, à un plan de commandite.



À la dernière rencontre du conseil d'administration en décembre dernier, nous avons donc poursuivi la réflexion. Les outils que nous avons actuellement sont-ils efficaces et suffisants pour renseigner nos membres? Nos moyens de communication avec le public sont-ils adéquats? Pourquoi n'attirons-nous pas plus de membres francophones ou des clubs d'âge d'or francophones surtout dans les régions francophones du Nouveau-Brunswick? Les messages de notre rôle de défenseur des droits et des intérêts des aînés acadiens et francophones sont-ils bien compris? D'où l'importance, pour nous, de réviser la façon dont nous communiquons.

Pour ce faire, en janvier, nous avons donc embauché une firme spécialisée en communication et en commandite. Une première ébauche du plan de communication et de commandite sera présentée à notre prochain conseil d'administration qui aura lieu les 21 et 22 juin prochain. À la demande de la personne responsable du travail, nous avons déjà procédé à un sondage auprès d'un certain nombre de nos membres dans les différentes régions de la province. Le questionnaire devait vérifier si les services offerts et les outils de communications utilisés rejoignaient avec efficacité les membres et le public.

Quant au plan de commandite, nous devons viser une meilleure autonomie financière pour l'avenir de l'association afin de moins dépendre des subventions gouvernementales. Cependant, cela ne devrait pas nous empêcher de continuer à profiter des programmes et des projets que nous méritons d'avoir, car le gouvernement a encore une responsabilité envers la population vieillissante de la province.

Pour assurer un suivi efficace, il nous importe d'identifier des entreprises qui appuieraient l'AAFANB avec un plan de commandite pour nous donner, à long terme, un meilleur financement. Les personnes aînées sont toutes des consommatrices qui continuent à faire virer l'économie. C'est pourquoi nous ne devrions pas hésiter à faire appel à des commandites qui font la promotion de leur entreprise et de notre association. C'est donc une formule gagnante-gagnante!

Au congrès et à l'AGA qui se tiendront les 14, 15 et 16 septembre 2012 à Bas-Caraquet, nous donnerons un suivi au résultat du travail présenté par la firme. Dès lors, les membres présents étudieront les résultats et les recommandations du plan de communication et de commandite. En principe, cette démarche nous permettra d'avoir des commentaires additionnels et l'approbation des membres afin que l'on puisse rajeunir notre plan de communication et assurer aussi l'avenir financier de l'association pour offrir de meilleurs services aux personnes aînées francophones du Nouveau-Brunswick.

Passez un été agréable et au plaisir de vous rencontrer au Congrès et à l'AGA qui se tiendront les 14, 15 et 16 septembre 2012 à Bas-Caraquet!

Jean-Luc Bélanger, directeur général

RETRAIT DIRECT

L'AAFANB offre un service de paiement direct pour le renouvellement de votre adhésion. Vous n'avez donc plus à payer par chèque, mandat-poste ou carte de crédit, le montant est retiré directement de votre compte bancaire. Si ce service vous intéresse, vous pouvez contacter Mélanie Saintil au 1-866-523-0090 ou par courriel au aafanb@nb.aibn.com.

MOT DU PRÉSIDENT DES JEUX DES AÎNÉS DE L'ACADIE

3e Finale des Jeux des aînés de l'Acadie



Le mois de juin nous rappelle nos premiers jeux qui ont eu lieu à Tracadie-Sheila en 2009. Avec le succès de ces Jeux à Tracadie-Sheila et à Beresford en 2010, il ne fait aucun doute que le rendez-vous des aînés de l'Atlantique du 23 au 26 août 2012 à Balmoral sera un succès. En plus, nous prévoyons une délégation de la Péninsule gaspésienne et probablement, une de l'Ontario.

Les disciplines des Jeux des Aînés de l'Acadie seront organisées selon les cinq (5) volets suivants : sportif, récréatif, culturel, mieux-être et intergénérationnel. Cette année, s'ajoutera un sport démonstratif, soit le tir à la carabine, activité pratiquée dans cette région du Restigouche. Les activités ont été choisies en fonction des installations disponibles dans la municipalité hôte et selon l'évolution des goûts et des pratiques des participantes et participants à ces Jeux.

Je vous encourage à visionner le site web de ces 3es jeux (<http://jeuxdesainesacadie2012.org/content/intro>). Vous y trouverez tous les renseignements dont vous avez besoin.

Il faut noter que ces jeux ne sont pas uniquement pour les athlètes, mais ils sont aussi une occasion spéciale de rencontre avec d'autres personnes de 50 et plus des régions de l'Atlantique et d'ailleurs et également, une occasion de créer de nouveaux liens d'amitié. Les frais d'inscriptions sont de 60 \$ pour les membres de l'AAFANB et de 72 \$ pour les non-membres. Ces coûts incluent les cérémonies d'ouverture et de clôture, la messe, le banquet, deux soirées sociales dont la soirée d'amateurs et l'inscription aux activités au choix dans le volet sportif, culturel, mieux-être et récréatif.

Ces Jeux des aînés de l'Acadie visent la réalisation des objectifs suivants : améliorer le style de vie et la santé des Acadiens et des francophones de 50 ans et plus, offrir des activités de loisir adaptées, traditionnelles et régulières, favoriser les échanges amicaux des participants et des participantes entre les différentes régions, fournir des occasions d'engagement individuel et collectif et favoriser des programmes culturels diversifiés pour renforcer l'appartenance et la promotion de la fierté de la langue française et de la culture acadienne chez les 50 ans et plus.

Également, je vous invite à visionner le document technique de ces jeux (<http://www.aafanb.org/pdf/jeux/2012/technique2012.pdf>) afin de bien les connaître. Ce document technique a pour but d'aider les arbitres, les officiels, les organisateurs, les participants, les responsables des régions et tous ceux impliqués, d'une façon ou d'une autre, dans les Jeux des aînés de l'Acadie. Il se veut un guide pour le volet sportif, récréatif, culturel, mieux-être et intergénérationnel et une source d'informations nécessaires au bon déroulement de ces jeux.

Je vous donne donc rendez-vous à Balmoral du 23 au 26 août 2012.

Gilmond Larocque, président

JAA pour les 50+



De gauche à droite : Charles Bernard, président du COFJAA; Jean-Luc Bélanger, directeur général de l'AAFANB.



De gauche à droite : Hébert D. Arseneau, maire de Balmoral; Charles Bernard, président du COFJAA; Guy Chiasson, directeur général du Village de Balmoral et Murielle Bernard, présidente du comité des hôtesses.

Balmoral

1972 - 2012
Ensemble dans l'action

Municipalité hôteesse
de la
3e Finale des
Jeux des Aînés
de l'Acadie.

Venez célébrer la vitalité
des Acadiens et
de la communauté.

Ça fait 40 ans
qu'on vous attend !



www.balmoralnb.com

FAMILLES DE BALMORAL

Albert, Allard, Anderson, Anglehart, Arsenault, Arseneau, Arseneault, Audet, Babin, Baller, Barthelot, Barthelotte, Bélanger, Bernard, Bérubé, Bienvenue, Bissonnette, Boissonnault, Boudreau, Bourque, Bridges, Bujold, Caissie, Carrier, Cayouette, Chabot, Charest, Chiasson, Chouinard, Comeau, Connors, Cormier, Cyr, Daigle, Denzil, Desrosiers, Diotte, Doiron, Doucet, Drapeau, Dubuc, Dugas, Duke, Dumas, Eagle, Eastveld, Elias, Elsliger, Essiembre, Firth, Fontaine, Fournier, Francoeur, Frenette, Fugère, Gallant, Garvie, Gendron, Good, Goulette, Goupil, Grant, Gray, Grimes, Grondin, Guitard, Haché, Hachey, Hickey, Jean, Joncas, Jones, Kennedy, Labrecque, Lagacé, Lagacy, Laliberté, Lamarre, Landry, Lanteigne, Lapointe, Lavallée, Laviolette, Lavoie, LeBel, LeBelle, LeBlanc, LeBreton, LeClair, Legacy, Léonard, LePage, Létourneau, Levesque, Lord, Losier, MacDonald, Majeau, Mallais, Mallet, Malley, Maltais, Marcoux, Martel, Martin, Matte, Mazerolle, McIntyre, Mercier, Michaud, Mockler, Morency, Morin, Nadeau, Normand, Normandeau, Ouellet, Ouellette, Paquet, Paradis, Parent, Parisé, Parker, Pelletier, Perron, Phillippe, Phillips, Pitre, Poirier, Rabeau, Ratté, Raymond, Richard, Robert, Robichaud, Robidoux, Ross, Roy, Sansoucy, Santerre, Savard, Savoie, Sélesse, Sénéchal, Smith, Soucie, Soucy, St-Pierre, Sweeney, Thériault, Thibeault, Thompson, Tremblay, Valotaire, Vermette, Vienneau et Wilmot.

JEUX DES AÎNÉS DE L'ACADIE

23 au 26 août 2012
Balmoral, N.-B.



Enraciner vers l'avenir
3e Finale des Jeux des Aînés de l'Acadie

Volet
Sportif

Volet
Mieux-
Être

Volet
Culturel

Volet
Récréatif

506-826-2896

loisirs.balmoral@bellaliant.com

www.jeuxdesainesacadie2012.org

Cinq municipalités ou régions s'intéressent aux Jeux des aînés de l'Acadie 2014

DIEPPE - Des représentants de cinq municipalités ou régions ont assisté samedi, le 5 mai à Dieppe à une rencontre d'information au sujet des critères pour devenir hôte de la 4e édition des Jeux des aînés de l'Acadie, en 2014.

La rencontre était une étape du processus de sélection d'une municipalité ou région hôte pour la tenue des jeux qui comprend quatre volets : sportif, récréatif et intergénérationnel, culturel et mieux-être.

Les municipalités qui semblent intéressées : Caraquet, Dieppe et Saint-Quentin au Nouveau-Brunswick, la région Évangéline de l'Île-du-Prince-Édouard et celle de Clare, en Nouvelle-Écosse.

Les jeux sont ouverts aux personnes de 50 ans et plus qui veulent vivre une expérience unique. Les municipalités ou régions ont maintenant jusqu'au 1^{er} juillet de cette année pour déposer leur candidature officielle. Un comité d'évaluation visitera ensuite les endroits candidats pour faire une recommandation au Conseil d'administration de l'Association acadienne et francophone des aînées et aînés du Nouveau-Brunswick (AAFANB), l'organisme qui parraine les jeux.

Le dévoilement de la municipalité ou de la région hôte se fera lors des cérémonies de clôture des Jeux 2012 qui se dérouleront du 23 au 26 août à Balmoral, une municipalité du Restigouche.

Notons également qu'un comité de travail se penche actuellement sur la structure des jeux et un rapport devra être présenté cet été.

Gilmond Larocque, président du Conseil des Jeux des aînés de l'Acadie et Jean-Luc Bélanger, directeur général de l'AAFANB, ont mené la rencontre.



JEUX DES AÎNÉS DE L'ACADIE - Des représentants de cinq municipalités ou région ont assisté à la rencontre d'information au sujet de la tenue des Jeux des aînés de l'Acadie de 2014. Cette rencontre fait partie du processus pour le choix d'une municipalité ou d'une région hôte pour ces jeux. On voit, de gauche à droite, en avant : Claude Blacquière (I.-P.-É.), Irène Lombard (N.-É.), Gabrielle Maillet (Dieppe), Maria Bernard (I.-P.-É.), Ann Arsenault (I.-P.-É.) et Gilmond Larocque, président du conseil des Jeux des aînés de l'Acadie. Arrière : Jocelyne Bossé (Saint-Quentin), Andrea Gaudet (N.-É.), Rosaire Labrie (Caraquet) et Jean-Luc Bélanger, directeur général de l'Association acadienne et francophone des aînées et aînés du Nouveau-Brunswick. (Photo Normand A. Léger)

Guide du proche aidant

Information pratique pour les proches aidants de personnes âgées

Avec le vieillissement de la population au Nouveau Brunswick, les soignants deviendront une partie encore plus importante de la vie familiale et communautaire.

Un nouveau guide donne des conseils sur l'aide naturelle et des façons permettant aux soignants d'adapter leur mode et environnement de vie.

Ces conseils peuvent contribuer à assurer une meilleure qualité de vie aux soignants et aux personnes âgées dont ils s'occupent.

Pour une copie, consultez le site www.gnb.ca/seniors, rendez-vous au bureau du ministère du Développement social de votre région, ou communiquez avec :

Secrétariat des aînés en santé
Courriel : aines@gnb.ca
Téléphone : 506-457-6811



New Brunswick
Nouveau Brunswick



Guide juridique pour les personnes âgées du Nouveau-Brunswick

Maintenant disponible!

Pour vous procurer ce guide, veuillez vous adresser à :

AJEFNB
853-4151

association@ajefnb.nb.ca

AAFAANB
1-866-523-0090

aafanb@nb.aibn.com

Ce guide a été publié grâce aux contributions financières du ministère des Ressources humaines et du Développement des compétences du Canada, du ministère de la Justice du Canada et du ministère des Affaires intergouvernementales du Nouveau-Brunswick.

Dr Gilles Beaudoin, DC

Clinique de la scoliose – DIEPPE

info@scoliose.ca

La scoliose peut se développer de manière fulgurante chez les enfants en croissance. Toutefois, chez l'adulte, son évolution est plus lente, mais constante. Huit fois plus fréquente chez les filles que chez les garçons, cette déformation spiralée de la colonne vertébrale est cause d'incapacité, d'invalidité et devance souvent la perte d'autonomie.

Si vous êtes physiquement actif, soyez extrêmement attentif à l'état de votre colonne vertébrale. Pilier de votre système locomoteur, cet organe de mouvement se trouve au coeur même de vos habiletés physiques. En outre, sachez qu'un désordre évolutif fréquent, la scoliose, peut miner silencieusement l'intégrité de votre dos et compromettre à jamais votre qualité de vie.

Véritable chef-d'oeuvre de complexité, la colonne vertébrale harmonise, coordonne et participe à tous vos gestes. Elle absorbe un nombre infini de secousses, abrite et protège le système nerveux, participe étroitement au sens de l'équilibre et plus encore. Considérant les épreuves répétées qui menacent le dos, l'on a tout intérêt à « rester poli » si l'on désire conserver la santé de cette structure absolument remarquable.

Prévention 101 : bien connaître l'état de son dos

Chacun admet l'importance de protéger son dos et n'hésite pas à appliquer les conseils préventifs qui sont à sa disposition. Au-delà des généralités, cependant, bien peu de gens connaissent vraiment l'état dans lequel se trouve leur système vertébral, ignorant tout des faiblesses ou fragilités accumulées au fil des ans. Cette situation est extrêmement regrettable puisque la pratique régulière d'une activité sportive peut favoriser l'aggravation de désordres cachés et entraîner sournoisement une véritable catastrophe.

Parmi les problèmes les plus négligés, la scoliose, déviation qui touche 9 % de la population chez les 40 ans, entraîne tout un lot de contrariétés et de complications. Une récente recherche publiée dans l'*American Journal of Neuroradiology*¹ révèle, en effet, que ce désordre silencieux serait en lien avec un éventail considérable de problèmes incluant des douleurs musculaires chroniques, des entorses répétées et même certaines blessures discales sévères. Il importe donc de redoubler d'efforts pour dépister rapidement la scoliose et freiner son aggravation qui, chez l'adulte, s'établit de façon lente et progressive.

Une ressource unique et sans précédent

La Clinique de la scoliose est un cabinet spécialisé qui se démarque dans un vaste territoire. Cet établissement privé, unique en son genre, collabore étroitement avec les professionnels de la santé tels les médecins, physiothérapeutes, chiropraticiens, kinésiothérapeutes, podiatres et autres, dans le suivi de leurs patients. De plus, la Clinique de la scoliose est une ressource accessible au grand public, qui peut s'y adresser directement, en ligne ou sur place, pour obtenir des conseils professionnels éclairés (info@scoliose.ca).

Dans notre prochaine édition, la Clinique de la scoliose vous offrira un document inédit visant à faciliter le dépistage des personnes atteintes de scoliose. Il sera également question d'un vêtement thérapeutique intelligent, le corset dynamique SpineCor, qui représente une véritable révolution dans le traitement de la scoliose de l'adolescent et de l'adulte. Pour en savoir davantage, visitez www.scoliose.ca.

1 Adult Lumbar Scoliosis : Underreported on Lumbar MR Scans ; AJN 31 :832-837, May 2010

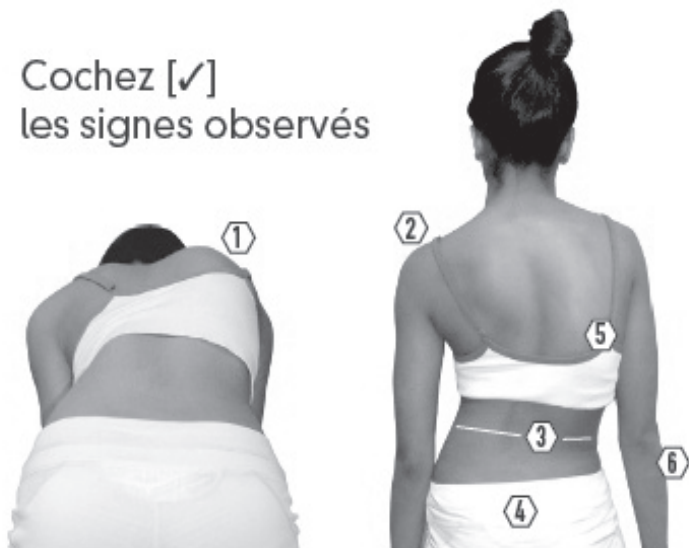
La Clinique de la scoliose est maintenant établie à DIEPPE, où il est possible de faire l'acquisition du corset intelligent SpineCor. Rendez-vous : 418-839-1271 ou 506-860-5787.

La Voix est fière de renseigner ses lecteurs sur une grande innovation médicale dans le traitement de la scoliose, le corset intelligent SpineCor. Offert à Dieppe, sur rendez-vous.

Maintenant à Dieppe

Dépister une SCOLIOSE

Cochez [✓]
les signes observés



- ① Gibbosité (bosse) au niveau du dos, en position penchée
- ② Épaules inclinées
- ③ Taille asymétrique
- ④ Bassin incliné
- ⑤ Une omoplate proéminente
- ⑥ Un bras éloigné du bassin

La déviation vertébrale est fréquente et s'aggrave silencieusement avec l'âge. Si vous observez un (1) de ces signes, communiquez avec nous pour un avis professionnel.

Sachez qu'il existe une orthèse souple et confortable permettant de corriger et de stabiliser la scoliose chez l'enfant ou chez l'adulte.



Dr Gilles Beaudoin, DC

418 839-1271
www.scoliose.ca

101-650, rue Champlain, Dieppe, NB E1A 1P5



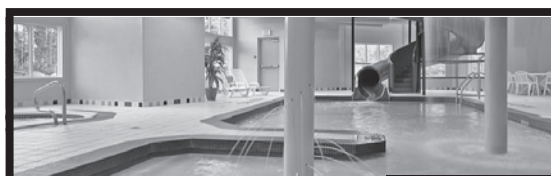
PCI Pension Consultants Inc.

Une planification de retraite pour
faire le tour de la question et
examiner toutes les possibilités de
revenus, ÇA FAIT DU SENS!

Appeler pour prendre rendez-vous
1-877-548-8671 ou par courriel
hacha@nb.sympatico.ca

Amédée Haché

RABAIS AU SUPER 8 POUR LES MEMBRES DE L'AAFANB



- Petit-déjeuner SuperStart® gratuit
- Réfrigérateur et micro-ondes dans la chambre
- Salles de réunion

Super 8 Campbellton

26 rue Duke • Campbellton, NB E3N 2K3
(506) 753-8080
www.super8campbellton.com

Super 8 Caraquet

9 Avenue du Carrefour • Caraquet, NB E1W 1B6
(506) 727-0888
www.super8caraquet.com

Super 8 Moncton/Dieppe

370 boul Dieppe • Dippe, NB E1A 8H4
(506) 858-8880
www.super8moncton.com

Opéré indépendamment selon une entente de franchise avec Super 8 Worldwide Inc.

Managed by PACRIM
Généraliste



Une
destination
Super®

WWW.SUPER8.COM
1.800.800.8000



A 70 ans, ça fait cliché d'écrire que je suis à l'automne de ma vie. Et pourtant, c'est vrai, hélas ! Quelle chance que de posséder dans notre langue ce mot «hélas »! Un mot fourre-tout de tant d'intensité et qui est l'aveu indirect d'un embargo impossible sur le temps qui passe. Carla Bruni, dans la chanson Quelqu'un m'a dit, murmure:

Le temps est un salaud

Il se fait de notre tristesse un manteau

Dans la doublure de ce manteau, je trouve, dormantes, des joies qui me prennent comme une musique. Au crépuscule, le moment préféré de la journée, dans une pénombre très douce, avant la nuit qui vient, je me regarde vieillir, un dimanche d'automne où la froidure est au rendez-vous dans le sifflement du vent et le brassement des eaux à couleur de terre. Les murs de ma maison résistent à la force du vent, tenace comme l'enfant qui revient sans cesse tant que son désir n'est pas comblé. Le vent se repose un instant et le silence m'envahit doucement. Le silence est d'autant plus beau dans l'attente des brusqueries sauvages du vent. Je m'interroge sur les origines du silence et du vent dans leur alternance au coeur de ma solitude. C'est heureux qu'il n'y ait pas de réponse parce que tout est plus beau enveloppé du mystère qui éveille en moi la contemplation la plus dépouillée.

Dans ma vie, c'est aussi l'automne, la saison de ce qui passe et disparaît comme dans un temps de récolte. C'est un moment de ma vie où la réserve des illusions s'est vidée peu à peu, et je me confie à vous dans mon vieillissement à la manière d'une prière liturgique.

J'ai compris un tant soit peu que vieillir, c'est cesser de se donner de l'importance pour vivre cet accord enfantin avec la vie en humant le parfum d'une fleur, en jouant avec un enfant.

Vieillir, c'est vivre ses souvenirs dans la profondeur de ce qu'ils sont sans les modifier. C'est l'expérience que j'achève dans l'écriture.

Vieillir, c'est la patience attentive d'être là tout simplement, comme auprès d'un puits, et oser regarder dans la profondeur émouvante de ses souvenirs pour y découvrir la beauté. Moi qui ai longtemps pensé qu'on avait enfoncé la beauté dans les musées ...

Vieillir, c'est aussi saisir, dans l'urgence du temps qui passe, la beauté de l'instant à vivre qui se nourrit dans le mystère de l'être que je suis et que je deviens.

Vieillir, c'est accepter, comme l'artiste qui, en sortant de son atelier, dépose ses outils avec un coeur satisfait mais tendu vers l'avenir. Un avenir qui lui révèle que le chef-d'oeuvre à terminer, c'est lui-même. Vieillir, ce n'est pas la vie qui est devant une oeuvre d'art inachevée, mais une plénitude dans un regard qui embrasse le parcours merveilleux d'un passé.

Vieillir, c'est rencontrer dans les autres ce qu'on porte en soi.

Vieillir, c'est prendre le temps de boire à l'herbe trempée de pluie dans un retour sur soi-même jusqu'aux profondeurs de l'âme, non pas dans un repliement sur soi mais dans des élans de grande maturité.

Vieillir, c'est se laisser atteindre dans ses instincts de propriétaire, puis que tout invite au dépouillement.

Si vieillir, c'était vraiment l'automne de la vie, le commencement de la moisson ...

Si vieillir, c'était apprendre à vivre comme l'écrit Alexandre Jardin, dans son roman fantaisiste Les Colories: « Vivre n'est pas l'art de cultiver un héritage mais l'occasion de foncer vers soi, en échappant à la noyade du vieillissement.»

En ruminant la dédicace du conte de Antoine de Saint-Exupéry, j'y découvre le secret pour échapper à la noyade du vieillissement: « Je veux bien dédier ce livre à l'enfant qu'a été autrefois cette grande personne.» Je prends pour nous les différents personnages de conte puisque le « foncer vers soi » nous invite à nous changer intérieurement chaque matin avec les yeux neufs de l'enfant. Comme le Petit Prince, nous allons vieillir dans la doublure du temps en secrétant autour de nous le bonheur comme du bon miel et ...

~> non pas avec les yeux du roi solitaire bouffis de préjugés impénétrables,

~> non pas avec les yeux du vaniteux dans une galerie de portraits fermée sur elle-même

~> non pas avec les yeux du buveur qui cherche les raisons de se haïr au lieu de travailler sur soi

Suite à la page 10

Suite de la page 9

- ~> non pas avec les yeux du businessman pour qui la raison de vivre est de tout acheter même l'amour
- ~> non pas avec les yeux de la personne qui sait se transformer en chiffres, en statistiques, comme le géographe
- ~> non pas comme le théoricien de l'encrier qui vit dans son centre de recherche pour ne pas regarder la vie
- ~> non avec la rage du travail de l'allumeur de réverbères qui s'ennuie.

Comme le Petit Prince, dans le vieillir, je veux suivre le chemin des étoiles ou de la source et voir quelle lumière dans la nuit éclaire mon parcours et quelle eau vive je pourrai trouver dans les dunes de sable pour abreuver mes aspirations et mes désirs.

Un soir de la veille du jour de l'An, un soir où le temps s'est fait aussi proche de moi qu'un ami, voilà une réflexion un peu pot-pourri qui m'a habité.

Ce soir, la musique entre dans la maison comme une visiteuse qui apporte avec elle, le calme et la paix. J'ai appris à vivre avec elle dans le silence de mon être. Elle est ma dame de compagnie qui se maquille des souvenirs de mon enfance. Une solitude qui porte les rides de mon âge, qui rendent plus belles les blessures cueillies en gerbe le long du chemin de ma vie.

(Extrait du livre : Zoël Saulnier, De la savane à la dune, Moncton, Les Éditions de la Francophonie, 2004, 206 pages)

À ne pas manquer...



Le Salon du livre de Dieppe 2012

vous invite à la

Conférence

« *Vieillir sans être vieux* »

Par Gilles Archambault, écrivain, réalisateur, animateur et journaliste

Le samedi 20 octobre 2012 à 13 h

au Collège communautaire du Nouveau-Brunswick, Campus de Dieppe



Organisée en collaboration avec
l'Université du troisième âge du Sud-Est et
l'Association acadienne et francophone des
aînés du Nouveau-Brunswick.

Né à Montréal en 1933, Gilles Archambault fêtera bientôt cinquante ans d'écriture. Réalisateur mais aussi animateur d'émissions sur le jazz et la littérature, il a travaillé à Radio-Canada de 1963 à 1992. Son émission «Jazz soliloque» fait aujourd'hui figure de référence dans le domaine. Chroniqueur à l'émission de Joël Le Bigot (Pourquoi pas dimanche?), il poursuit maintenant une carrière de journaliste pigiste et d'écrivain. Il a aussi collaboré à différentes émissions de télévision ainsi qu'à deux longs métrages, dont l'un était l'adaptation de son roman *La Fleur aux dents*. Il a créé avec Jacques Brault et François Ricard les Éditions du Sentier qui ont existé de 1978 à 1986.

En 1981, il a reçu le plus grand prix littéraire du Québec, le prix Athanase-David, pour l'ensemble de son œuvre, et en 1986, le Prix du Gouverneur général du Canada pour son recueil de nouvelles *L'Obsédante Ohèse* et autres aressions.

Nouvelle coordonnatrice du projet « Éveil à la citoyenneté des femmes et comment l'exercer »



Anne Godin

Consultante en communications, financement et gestion de projets

Originaire de Maissonnette, au Nouveau-Brunswick, où elle demeure encore aujourd'hui, Anne Godin aime la stabilité dans sa vie personnelle, mais opte pour la diver-

sité dans sa vie professionnelle, animée par un désir de contribuer de façon significative aux projets auxquels elle s'associe.

Après avoir été à l'emploi de la Fédération des caisses populaires acadiennes pendant près de 20 ans, y occupant diverses fonctions en relations publiques et communications, c'est à l'aube de la quarantaine qu'Anne prend la décision de s'impliquer professionnellement dans les organismes culturels et communautaires. Au cours des dernières années, elle fut notamment direc-

trice du financement et des communications au Festival acadien de Caraquet, directrice générale du Centre culturel de Caraquet, puis fonda sa propre firme de consultation et fut appelée à travailler de près avec une quinzaine d'organismes et d'entreprises des secteurs artistique et communautaire. En 2007, elle joignit l'équipe du Congrès mondial acadien 2009 où elle occupa en 2008 et 2009 les fonctions de directrice des communications, du marketing et des partenariats. À la fin de cette belle aventure, elle devint la directrice générale du Salon du livre de la Péninsule acadienne, et c'est sa récente décision de retourner en consultation qui l'a amenée en avril dernier à accepter la coordination du projet Éveil à la citoyenneté des femmes et comment l'exercer parrainé par l'AAFANB.

Anne partage ses temps libres entre sa famille et ses nombreux passe-temps, qui incluent notamment la lecture, l'écriture dramatique, le chant, le jardinage et les travaux d'aiguille. Généreuse de son temps et de ses connaissances, elle aime par-dessus tout le travail d'équipe et relever de nouveaux défis, qu'ils soient professionnels ou personnels.

Femmes d'action recherchées!

Le projet Éveil à la citoyenneté des femmes et comment l'exercer, amorcé en 2010, prévoit un calendrier d'activités bien garni pour la prochaine année.

Rappelons que ce projet, parrainé par l'AAFANB et financé par Condition féminine Canada, vise à accroître les connaissances et les compétences des femmes francophones du Nouveau-Brunswick afin de les préparer à prendre une part active à la vie sociale et démocratique de la collectivité. En avril 2012, Anne Godin (Anne Godin Consultation) fut recrutée afin d'assurer la coordination du projet et un comité consultatif formé de Paulette Sonier Rioux (AFFC), Norma Dubé (Bureau des questions féminines), Marie-Thérèse Séguin (Université de Moncton), Angela Vautour (Coop Atlantique), Amélie Friolet-O'Neil (Société nationale de l'Acadie), Jean-Luc Bélanger (AAFANB), Rosella Melanson (Bureau des questions féminines), Rachel Arseneau-Ferguson (CCNB campus de Campbellton), Ghislaine Foulém (Forum de concertation des organismes acadiens) et Anne-Marie Gammon (GACEF) fut créé afin d'orienter et d'appuyer la réalisation des deux derniers volets du projet.

L'initiative proposera notamment à l'automne 2012 six rencontres d'une journée, appelées Académie de leadership, qui se dérouleront sous le thème « La femme citoyenne et son rôle dans la sphère publique : les enjeux de la mixité ». Ces rencontres auront lieu à Edmundston le samedi 20 octobre, à Campbellton le vendredi 26 octobre, à St-Quentin le samedi 27 octobre, à Fredericton le samedi 3 novembre, à Shippagan

le samedi 17 novembre et à Moncton le samedi 24 novembre. Les femmes de 18 ans et plus intéressées à faire leur place dans la sphère publique ou qui veulent partager leurs expériences d'engagement politique et communautaire sont invitées à prendre part à ces rencontres, qui offriront aux participantes l'occasion par excellence de rencontrer et d'échanger avec d'autres femmes de leur milieu sur les réalités de l'engagement des femmes dans les postes de pouvoir, que ce soit en politique ou dans les organismes et entreprises de leur communauté.

Le projet prévoit également l'élaboration et le déploiement d'un programme de mentorat, visant à créer 25 jumelages entre des femmes d'influence de 50 ans et plus et des jeunes femmes de 18 à 35 ans désireuses d'intégrer la sphère publique. Les six rencontres de l'Académie de leadership seront privilégiées afin de susciter la rencontre et le réseautage des femmes désireuses de vivre l'expérience du mentorat, une forme d'accompagnement qui a déjà fait ses preuves dans divers domaines de l'activité humaine et qui s'avère souvent être une expérience des plus enrichissante pour la mentore (le guide, la conseillère) et la mentoré (la bénéficiaire).

Pour de plus amples informations sur le projet ou encore pour confirmer votre participation à l'une ou l'autre des activités prévues, veuillez contacter Anne Godin, coordonnatrice, au (506) 727-7102 ou par courriel (evasion@nb.sympatico.ca).

Les communautés et municipalités du Nouveau-Brunswick invitées à devenir amies des aînés

BATHURST - Les personnes aînées (50 ans et plus) forment une plus grande partie de la population des communautés et municipalités dans la province, ce qui va exiger des modifications dans la planification urbaine et communautaire au cours des prochaines années.

Le sujet des Communautés amies des aînés (CADA) ou Municipalités amies des aînés (MADA) a été exploré par une soixantaine de personnes réunies à Bathurst dans le cadre d'une session d'information organisée par l'Association acadienne et francophone des aînés et aînés du Nouveau-Brunswick (AAFANB), le 26 mai dernier. « Il est important de mettre en place les éléments pour que les personnes puissent demeurer le plus longtemps possible dans leur maison d'une manière sécuritaire, a dit le président de l'AAFANB, Roland Gallant. Les gens ne rêvent pas de déménager dans des foyers de soins. Il faut travailler sur une politique du vieillissement pour aider notre population vieillissante à demeurer en forme, à contribuer activement à leur communauté et de vieillir en santé tout en demeurant actif. »

Marie-Michelle Gagnon, agente de recherche et de développement du Projet amis des aînés de la ville de Rivière-du-Loup a partagé plusieurs actions mises de l'avant par les personnes aînées dans cette communauté du Bas-Saint-Laurent. Elle a souligné l'importance de la participation des aînés dans les initiatives. « La municipalité amie des aînés encourage le vieillissement actif en optimisant la santé, la participation et la sécurité des résidents aînés pour améliorer leur qualité de vie, a-t-elle dit. Une telle municipalité doit adapter ses structures et ses services afin que les personnes âgées, aux capacités et aux besoins divers puissent y accéder et y avoir leur place. »

Elle a rappelé plusieurs projets mis de l'avant dans la planification qui n'exigent pas des dépenses de fonds additionnelles si les plans sont bien exécutés. Elle a rappelé les activités entourant la célébration de la Journée internationale des aînés (le 1er octobre), le carrefour d'information pour aînés, les activités intergénérationnelles, les activités de quartiers et le soutien aux activités des aînés. Le logement, les transports publics adaptés, les sentiers, les activités pour les jeunes retraités et la formation des conducteurs sont d'autres sujets d'intérêts qui doivent porter à réflexion.

Gabrielle Maillet de Dieppe a souligné que sa municipalité s'est embarquée dans le concept et qu'un comité de résidents a été mis en place pour suggérer des idées afin de rendre la ville une communauté amie des aînés. « La population de 55 ans et plus de Dieppe est d'environ 20 pour cent, a-t-elle souligné. Nous sommes au début du concept, mais déjà nous avons mis de l'avant des suggestions à la municipalité qui ont été adoptées. Nous avons demandé pour un banc sur un sentier et des poubelles, ce qui sera réalisé. Il y aura plus d'accent sur des activités entourant la Journée internationale des aînés cette année. »



CADA/MADA - Une soixantaine de personnes ont participé à Bathurst à la réunion d'information au sujet des Communautés ou municipalité amies des aînés organisée par l'Association acadienne et francophone des aînés du Nouveau-Brunswick. Les conférenciers qui ont expliqué le concept sont, de gauche à droite, Robert Frenette, gestionnaire de projets de l'AAFANB, Marie-Michelle Gagnon de Rivière-du-Loup, Gabrielle Maillet de Dieppe, Roland Gallant, président de l'AAFANB et Erina Termine de la Fédération des aînés et retraités francophones de l'Ontario. (Photo Normand A. Léger)



Suite à la page 13

La Fédération des aînés et retraités francophones de l'Ontario (FAFO) a également un projet de promotion de CADA dans trois différentes municipalités afin de connaître les actions à prendre pour établir les concepts à plus grande échelle plus tard. « Il est important d'avoir des cochampions dans chaque municipalité ou communauté, a dit Erina Termine, directrice générale de la FAFO. Une bonne planification, des consultations et un bon plan d'action sont de mises. Il y a plusieurs défis selon les communautés, mais avec un engagement ferme des résidents, des groupes et d'une communauté, il est possible qu'un tel projet soit revitalisant pour une communauté. »

Il faut noter que le concept de CADA ou MADA provient de l'Organisation mondiale de la santé suggérée lors de son congrès du Brésil, en 2005. Les communautés doivent trouver des façons de concevoir l'offre de services et d'infrastructures et d'intervenir dans différents domaines tels : l'habitation, les loisirs, l'aménagement urbain et le transport, entre autres.

« L'AAFANB veut sensibiliser les communautés francophones de la province afin de les encourager à participer à ce mouvement, a ajouté Robert Frenette, gestionnaire de projets pour l'AAFANB. Une telle communauté vise à favoriser la participation active des personnes âgées à toutes les sphères de la société, la prise en charge de la santé, à créer un sentiment de sécurité, à préserver la dignité et favoriser le vieillissement actif. La communauté se doit d'adapter des politiques, des programmes, des services et des structures aux besoins des aînés. Elle doit favoriser la participation constante et agir sur plusieurs facteurs comme l'habitation, les loisirs, l'aménagement urbain, le transport public et autres selon les besoins identifiés. »

Le directeur général de l'AAFANB, Jean-Luc Bélanger, a souligné que son organisation est prête à travailler et à accompagner les communautés et municipalités intéressées à implanter les concepts, ce qui favorisera un environnement physique et social favorisant le plein épanouissement des aînés et le vieillissement actif. Les intéressés peuvent rejoindre l'AAFANB au 506-380-0090 ou par courriel au aafanb@nb.aibn.com.

Les partenaires de l'AAFANB dans l'implantation de l'initiative CADA et MADA au Nouveau-Brunswick francophone sont le Mouvement acadien des communautés en santé, l'Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick, la Fédération des jeunes francophones du Nouveau-Brunswick, l'Association francophone des parents du Nouveau-Brunswick, Communautés et loisir N.-B. et Secrétariat des aînés en santé.

Des municipalités intéressées au concept CADA/MADA

BATHURST - Des municipalités de la province s'intéressent au concept des Communautés amies des aînés (CADA) ou Municipalités amies des aînés (MADA).

« Je suis venu à cette session d'information pour obtenir des renseignements au sujet de ce concept, a dit le maire de Richibucto, Roger Doiron. Je voulais mieux comprendre le concept et voir comment Richibucto peut en profiter pour améliorer la qualité de vie de ses aînés et par ricochet, de sa population. J'ai vu et entendu des choses intéressantes avec des principes et des activités pratiques. Je vais certainement faire un rapport au prochain conseil municipal pour mettre de l'avant ce concept en pratique. »

Pour sa part, le maire de Dalhousie, Clément Tremblay, veut également examiner ce concept, ayant une population vieillissante d'une proportion d'environ 40 pour cent. « Je suis venu ici pour des informations et je suis content de mieux connaître le concept des CADA ou MADA, a ajouté le maire Tremblay. Nous vivons dans un milieu bilingue et ce concept est basé sur la langue, donc c'est un peu délicat chez nous si c'est uniquement en français. Mais nous avons vu que les gens des deux cultures peuvent en profiter, même si la formation est en français. Il y a un potentiel pour le développement économique et social de la municipalité. Je regarde quand même ceci d'un bon oeil. »

Notons que Dieppe est en train de mettre de l'avant des éléments de ce concept comme projet de démarrage dans la province avec l'Association acadienne et francophone des aînés du Nouveau-Brunswick. D'autres municipalités pourraient emboîter le pas dans les prochains mois.

DE PRÉFÉRENCE[®]

© DE PRÉFÉRENCE est une marque de service de Johnson Inc.

À titre de membre de l'AAFANB, vous bénéficiez d'un service personnalisé et convenable en tout temps, jour et nuit. Vous pourriez même profiter d'avantages supplémentaires pour vos assurances habitation et automobile, tels que la réduction accélérée de la franchise, l'exonération des primes en cas d'invalidité et l'octroi de montants d'assurance supérieurs pour maladies graves. Ceci fait partie de notre service de préférence pour notre clientèle préférentielle.

Assurances habitation et automobile pour les membres de l'AAFANB.

1.800.563.0677

www.johnson.ca/aafanb

(Précisez votre code d'identification de groupe : F8)



Représentants attirés pour vous servir | Milles de récompense AIR MILES^{MD} | Accès 24 heures sur 24 | Pardon d'accident

Le Régime d'assurance habitation et automobile de Johnson par l'intermédiaire de la société Assurance Goguen Champlain

Les assurances habitation et automobile sont disponibles par l'entremise de Johnson Inc. (JI), et/ou Assurance Goguen Champlain Insurance Inc. (AGCII), des intermédiaires autorisés en matière d'assurance. Les contrats sont essentiellement souscrits auprès de la société Unifund, Compagnie d'Assurance (Unifund). Les sociétés Unifund, JI et AGCII sont des filiales apparentées. Des critères d'admissibilité, des restrictions et exclusions pourraient s'appliquer. Les milles de récompense AIR MILES^{MD} ne sont accordés qu'en vertu des contrats réguliers d'assurance habitation ou automobile souscrits auprès de la société Unifund. Pour chaque paiement de primes, un (1) mille de récompense AIR MILES est accordé pour chaque 20 \$ de primes payées. L'offre de milles de récompense AIR MILES ne s'applique pas en SK, au MB ou au QC. md/mcMarque déposée/de commerce d'AIR MILES International Trading B.V., employée en vertu d'une licence par LoyaltyOne, Inc. et Johnson Inc. (au nom de la société Unifund). CAT.04.2012

MEDOC^{MD}

Assurance Voyage

S'échapper du quotidien nous vient à l'idée à l'année longue. Lorsque le temps viendra, Johnson se fera un plaisir de vous aider à vraiment profiter de vos vacances. Avec l'Assurance Voyage MEDOC^{MD}, vous aurez moins d'inquiétudes, peu importe votre destination. Obtenez une soumission rapide dès aujourd'hui et voyagez avec la tranquillité d'esprit.



Assurance voyage pour les membres de l'AAFANB.
1.866.606.3362 | www.johnson.ca/aafanb

Garanties pour urgences médicales | Choix d'un Régime annuel ou complémentaire
 *Protection pour l'annulation et l'interruption de voyage

MEDOC^{MD} est une marque déposée de Johnson Inc. (« Johnson »), MEDOC^{MD} est souscrit auprès de la Royal & Sun Alliance du Canada, société d'assurances (« RSA ») et est administré par Johnson. Propriété commune de RSA et Johnson. *Une Clause de stabilité médicale de 90 jours s'applique aux affections médicales antérieures. *Pour qu'un voyage soit assuré en vertu de la garantie Annulation de voyage, le Régime MEDOC doit être en vigueur le jour de la réservation de votre voyage ou doit être souscrit : a) dans les 5 jours ouvrables suivant le jour de la réservation de votre voyage ou b) avant que les frais imputables à l'annulation de ce voyage soient exigibles. La description complète des modalités, limitations et exclusions est disponible par l'entremise de Johnson Inc. et est également fournie dans votre contrat d'Assurance Voyage MEDOC. (CAT.04.2012)



Formulaire d'adhésion

Association acadienne et francophone
 des aînées et aînés du Nouveau-Brunswick



Nom _____ Année de naissance _____

Adresse _____ Courriel _____

Ville _____ Code Postal _____ Téléphone _____

Date _____ Renouvellement Nouvelle adhésion

Coût d'adhésion 1 an 12 \$ 2 ans 24 \$ 3 ans 36 \$

Chèque Mandat poste

Payé à l'ordre de : AAFANB

Visa ou Mastercard Numéro de carte _____

Date d'expiration _____



C. P. 27100
 Dieppe, NB
 E1A 6V3
 tél: 506-386-0090
 téléc: 506-384-7009
 Courriel: aafanb@nb.aibn.com
 www.aafanb.org
 Numéro sans frais: 1-866-523-0090

Hommage à Diane Gendron-Thibault dans le cadre de la

« Soirée des bénévoles 2012 » de la ville de Dieppe

Il me fait plaisir, au nom du Comité régional Dieppe-Moncton de l'AAFANB, de présenter la bénévole de l'année choisie par notre Comité, en la personne de Diane Gendron-Thibault. L'enthousiasme et le dynamisme avec lesquels elle s'implique dans de nombreuses activités de bénévolat en font une candidate idéale pour l'événement de ce soir.

Lors de la création du Comité régional Dieppe-Moncton en novembre 2010, elle se porte volontaire pour occuper le poste de secrétaire. Même si les délibérations s'étendent la plupart du temps sur quelques heures, les comptes-rendus sont rédigés avec efficacité et rapidité.

Dans le cadre de son rôle au sein du Comité régional Dieppe-Moncton de l'AAFANB elle a été l'initiatrice du projet de jardins communautaires « Gants et chapeaux de paille » qui comprend des jardins en carrés surélevés pour les aînées et aînés de Dieppe. Son engagement envers ce projet mérite d'être souligné car nous venons d'apprendre que le projet des jardins communautaires vient d'être accepté dans son intégralité. Nous devrions donc voir les premières pousses des jardins communautaires au printemps 2012, alors que Diane n'a soumis l'idée au groupe qu'au printemps 2011. Bravo Diane! C'est tout un tour de force!

Diane siège également sur le Comité des personnes aînées de Dieppe. Comme membre, elle a toujours des événements ou des informations pertinentes à partager avec ses collègues du Comité.

Diane n'hésite pas non plus à initier de nouveaux projets qui facilitent et encouragent les rencontres entre aînés, tels atelier de céramique ou les journées « Au Coin 55+ » dans le but de se préparer aux Jeux des aînés de l'Acadie qui auront lieu à Balmoral plus tard en 2012.

Nous voulons lui dire combien ses gestes et son dévouement comptent dans l'amélioration de la condition de vie des citoyens de Dieppe à bien des égards. Ta présence fait une différence! Merci Diane!



De gauche à droite : Diane Gendron Thibault et le maire adjoint de la Ville de Dieppe, J.L. Paul LeBlanc (Gracieuseté de la Ville de Dieppe)

Sports 50+

Équipement Sportif adapté au 50 ans et plus



POUR PLUS D'INFORMATIONS COMMUNIQUEZ AVEC NOUS

3755e boul. Matte, Brossard, J4Y 2P4 | tél. : (514) 941-6629 / 1-866-941-6629
Fax. : (450) 676-3539 / 1-888-676-3539 | info@sports50.ca | www.sports50.ca



Date limite – 31 juillet 2012

Depuis six ans, l'Association veut reconnaître le travail exemplaire d'un de ses membres. La première année, le prix a été décerné à madame Gemma Caron, en 2006 à monsieur Martin J. Légère, en 2007 à madame Jeannette Pelletier, en 2008 à monsieur Roland Gallant, en 2009 à madame Alvine Haché, en 2010 à madame MÉRIZA Lanteigne et monsieur Benoît Daigle et en 2011 à madame Lucette Martel. Nous sollicitons présentement des candidatures pour la septième année. Le texte ci-inclus vous donne les renseignements nécessaires pour présenter une candidature.

PRIX WILLIE-LIRETTE

DESCRIPTION : *Le prix Willie-Lirette a été créé en reconnaissance des nombreux services que celui-ci a rendu à la société en général, tant au niveau fédéral, provincial et régional. Grâce à monsieur Lirette, les aînées et aînés du Nouveau-Brunswick possèdent une association (AAFANB) dont il est le président fondateur.*

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

Pour être admissible au Prix Willie-Lirette, les candidats et candidates doivent répondre à au moins trois des conditions suivantes :

- Être membre de ladite association (ce critère est obligatoire);
- Avoir travaillé à l'avancement de la cause des aînées et aînés;
- Avoir œuvré au sein d'organismes pour améliorer le mieux-être des aînées et aînés;
- Avoir été membre de divers organismes d'expression française;
- Avoir fait preuve de leadership.

PRÉSENTATION DES CANDIDATURES

La présentation des candidatures devra comprendre un curriculum vitae détaillé, accompagné de deux lettres d'appui. Elle devra être envoyée au bureau, au plus tard le 31 juillet 2012.

ÉVALUATION DES DEMANDES

Un comité de sélection, composé de trois (3) personnes, fera l'évaluation des candidatures reçues et choisira le/la récipiendaire. Cette personne sera avisée deux (2) semaines précédant l'Assemblée générale annuelle de l'Association (AAFANB) où le prix lui sera décerné. L'Association (AAFANB) assumera les frais du prix offert ainsi que l'inscription à l'AGA, le logement, le déplacement du/de la récipiendaire ainsi que ceux de son conjoint/conjointe.

Le prix de reconnaissance, accompagné d'un certificat, est un trophée représentant le logo de l'Association.

MÉTHODE DE PRÉSENTATION LORS DE LA REMISE DU PRIX

La présentation du/de la récipiendaire ne devrait pas dépasser une feuille de 8 ½ x 11 pouces, à double interligne. Elle devra être envoyée au C. P. 27100, Dieppe, NB, E1A 6V3, avant le 31 juillet 2012. Donner au/à la récipiendaire quelques instants pour s'adresser aux convives. Son propos se limitera à la moitié d'une feuille 8 ½ x 11 pouces, à double interligne.

Un projet innovateur

Jardins communautaires surélevés pour personnes âgées

Chapeaux de paille et gants de jardin

Au mois de février 2011, une simple idée partagée lors d'une rencontre du comité régional Moncton/Dieppe de l'Association acadienne et francophone des aînées et aînés du N.-B. a fait son chemin.

Nous avons accompli beaucoup depuis la formation du comité ad hoc pour concevoir un projet visant à construire des jardins communautaires surélevés pour personnes âgées. En effet, le 16 avril 2012 le Comité régional Dieppe-Moncton de l'AAFANB reçoit le feu vert du Gouvernement fédéral, grâce au programme Nouveaux horizons, pour la construction des jardins communautaires surélevés dans le parc Rotary St-Anselme de la Ville de Dieppe.

Dans un premier temps, nous désirons construire 24 jardins surélevés pour les personnes âgées et les aînés à mobilité réduite. Nous utiliserons la méthode de jardinage en carrés, car l'on peut faire tout le tour sans avoir besoin de trop s'étirer ou de se pencher. De plus, cette méthode de jardinage produit un jardin organique avec très peu de mauvaises herbes.

Le jardin communautaire influe sur toute la communauté. Les aînés pourront profiter d'installations adéquates pour s'adonner à une activité de détente, qui leur fournira des aliments nutritifs de très bonne qualité produits localement. Nous organiserons des rencontres entre les jardinières, les jardiniers et les élèves des écoles primaires de la région pour des échanges. Plusieurs personnes de la collectivité profiteront de conférences, dont la première s'est déroulée le lundi 7 mai dernier. Pour cette occasion, Réjean Hébert a conquis les 70 personnes présentes par ses connaissances diverses en horticulture. De plus, il y aura des ateliers sur le jardinage organisés par notre comité. Le surplus de légumes sera remis à un organisme local pour aider aux plus démunis.

Le jardinage est une activité de détente qui amuse tout un chacun par le résultat incroyable qu'une semence en terre peut produire. Merci à la Ville de Dieppe pour toute l'aide reçue tout au long de ce projet et au gouvernement fédéral avec son programme Nouveaux horizons qui avance les fonds, nous permettant de réaliser notre projet.

Bonne récolte!

Diane Gendron Thibault

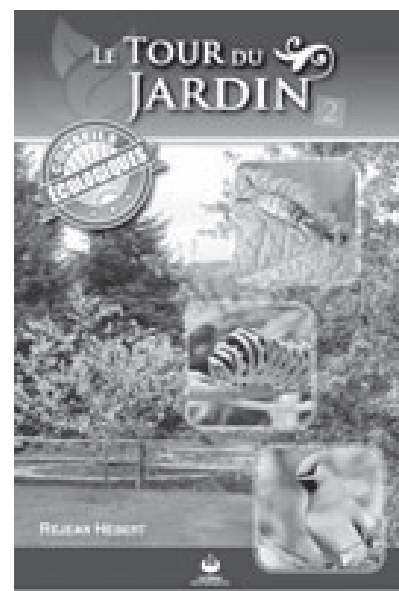
Responsable du projet

AAFANB - Comité régional

Dieppe-Moncton



Premier livre de Réjean Hébert



Deuxième livre de Réjean Hébert



Comité régional de Grand-Sault : de gauche à droite - D. Marguerite, Gérard Ouellet, Jean Caissie, Raymonde Laforest, Claude Laforest, Thérèse Thériault, Émile Hébert, Claire Desjardins, Raymonde Gervais, Alyre Thériault, Jean-Louis Gervais et Lionel Arsenaull. Absent Ginette et Roger Mazerolle.



Forum santé et mieux-être à Tracadie-Sheila



Forum santé et mieux-être à Lamèque

Courrier électronique

L'AAFANB apprécierait avoir votre adresse de courrier électronique. Cette initiative a pour but de mieux outiller l'association afin que ce moyen de communication soit plus rapide et efficace avec ses membres.

Merci de votre collaboration.

Club du 3e âge d'Alcida et de Dauversière



Le groupe du mercredi - De gauche à droite : Lorraine Roy, Monique Guerette, Reine Roy, Marguerite Boudreau, Aline Henry Roy, Aurore Boudreau, Géraldine Henry, Dorice Guerette, Irène Roy, Cécile Doucet, Marie Roy, Annette Guerette et Viola Arseneau.

C'est dans la bonne humeur qu'un groupe se réunit chaque mercredi pour réaliser divers produits de couture, de crochet et de tricot. Un partage de connaissances et de trucs se font tout naturellement. On fait également une grande place au social et chaque mois, nous soulignons les anniversaires de façon personnelle.

En mai, nous avons participé au forum santé et mieux-être de l'AAFANB.



Le comité du 3e âge d'Alcida et de Dauversière

De gauche à droite : Monique Guerette secrétaire, Dorice Guerette conseillère, Irène Roy conseillère, Marie Roy conseillère, Michel Guerette conseiller, Annette Guerette présidente. Absents pour la photo : Lévis Lavigne conseiller et Cécile Doucet conseillère.

Diverses photos du Club d'âge d'or de Richibouctou



Reconnaissance de nos présidentes et du président ainsi que notre trésorière qui ont grandement contribué au club.



Dîners d'automne et du printemps



Levée de fonds du bercethon (25% pour l'arbre de l'espoir)



Tapis au crochet



Cours de peinture le jeudi après-midi avec Gisèle Guimond



Rencontre des « hookeuses » de tapis le jeudi matin

Club d'Âge d'Or Mgr Morneau Ltd



Le 30 novembre 2011, le Club d'Âge d'Or Mgr Morneau Ltd a été reconnue organisme communautaire de l'année par le Regroupement des organismes communautaires de la Ville de Saint-Quentin.



Souper et party de Noël avec le Père Noël et la Mère Noël. Des prix de présence ont été remis et des cadeaux à tous les bénévoles.

Beaucoup d'activités se déroulent dans notre salle durant la semaine : cours de danse, Wii, Zumba Gold, conditionnement physique, sac de poche, danse le samedi soir et bingo le dimanche après-midi.

On prépare un « char allégorique » pour le défilé du Festival Western de Saint-Quentin. Une danse country aura lieu à la salle Beauséjour les 7 et 8 juillet prochain. L'orchestre « Les Black Hats » feront la musique.

Le 8 septembre 2012, on fêtera le 40^e anniversaire de la fondation du Club d'Âge d'Or Mgr Morneau Ltd.

Reconnaissance à tous ceux qui ont travaillé fort pour la bonne marche du club. Un gros MERCI aux membres du comité et tous les bénévoles qui participent au succès de notre club.

FORUM SANTÉ ET MIEUX-ÊTRE

Les Forums santé et mieux-être populaires

DIEPPE - La question des testaments et des procurations a été au centre des discussions lors du Forum santé et mieux-être tenu au Collège communautaire de Dieppe, et parrainé par le comité régional Moncton-Dieppe de l'Association acadienne et francophone des aînées et aînés du Nouveau-Brunswick (AAFANB), le 2 mai dernier.

Plus de 140 personnes étaient au rendez-vous la semaine dernière. L'avocate Annie Daneault, de Grand-Sault, a donné un nombre de précisions au sujet des testaments et des procurations au grand plaisir de la foule réunie. « Il y a deux choses qui annulent un testament, a dit Mme Daneault. Un deuxième testament qui remplace le premier et un mariage. Elle a rappelé l'importance de bien rédiger un testament et de consulter un avocat ou une avocate pour s'assurer que le testament prévoit toutes les dispositions possibles pour la distribution des biens. »

Il y a deux sortes de testaments, l'un écrit à la main ou holographe, et l'autre écrit à l'ordinateur ou à la machine. Les règles sont différentes pour ces deux sortes de testaments; celui écrit à la main n'ayant pas besoin de témoins et celui à la machine qui demande deux témoins. Elle a souligné qu'en règle générale, c'est rare de voir une contestation d'un testament. Un bénéficiaire ou le conjoint ou la conjointe d'un bénéficiaire ne peut être un témoin.

Au sujet des procurations, Mme Daneault a rappelé leur utilité et leur importance en plus d'en avoir une copie lors de voyages, en cas d'accident ou autre. Une procuration donne le droit à une autre personne de prendre les décisions pour une personne qui n'a pas la capacité de le faire pour des raisons variées, soit mentale ou physique. Une procuration est bonne jusqu'au décès de la personne, par après, c'est le testament qui prime.

Suite à la page 23

Suite de la page 22

Amédée Haché et Robert Frenette ont traité du sujet des abus aux aînés à travers des clips vidéos. Les aînés ont souvent peur de rapporter une situation d'abus. « Les gens ne devraient pas avoir peur, a dit M. Haché. La sensibilisation des gens fera en sorte que les abus seront moins fréquents et qu'ils seront ramenés aux personnes concernées. »

Les participantes et participants ont obtenu des précisions et des conseils au sujet des assurances voyages MEDOC de la compagnie Johnson qui a une entente avec l'AAFANB à travers la firme Goguen-Champlain. Manon Sirois-Boudreau a fait connaître les avantages et l'importance de se procurer des assurances avant d'entreprendre un voyage, même au Canada.

Les gens ont été invités à s'inscrire pour la 3^e édition des Jeux des aînés de l'Acadie qui se tiendront à Balmoral du 23 au 26 août. Plusieurs activités compétitives et non compétitives sont prévues ainsi qu'un volet artistique. Les personnes de 50 ans et plus peuvent y participer. Le comité régional Dieppe-Moncton organise une journée d'information et d'essai le dimanche 27 mai au Parc Rotary/Saint-Anselme pour cinq disciplines, incluant la marche prédictive, le jeu de palets, le jeu de rondelles, les fer à cheval et la pétanque. Il faut s'inscrire à l'avance auprès de l'AAFANB au 506-386-0090 ou par courriel au aafanb@nb.aibn.com.

Les autres forums se tiendront à Tracadie-Sheila le mardi 8 mai, à Caraquet le mercredi 9 mai, à Lamèque le jeudi 10 mai et à Bathurst le vendredi 11 mai. Alcida accueillera un forum le vendredi 18 mai, Balmoral, le mardi 22 mai, Kedgwick, le mercredi 23 mai et Saint-François-de-Madawaska, le lundi 28 mai. Les personnes de 50 ans et plus, membre ou non de l'association, intéressées à y participer doivent s'inscrire auprès du bureau de l'AAFANB à l'avance pour connaître le lieu et l'heure des forums. Une pause et un repas sont offerts gratuitement. Il faut communiquer par téléphone au (506) 386-0090 ou 1-866-523-0090 ou par courriel au aafanb@nb.aibn.com.

Un forum intéressant et apprécié

DIEPPE - Clovis et Maryse Jacob, de Shédiac, ont bien apprécié le Forum santé et le mieux-être présenté par le Comité régional Dieppe-Moncton de l'Association acadienne et francophone des aînés et aînées du Nouveau-Brunswick (AAFANB).

« Nous avons certainement apprécié la première partie au sujet des testaments et des procurations, a dit Clovis Jacob. Ce sont des informations utiles. Il y avait des choses que nous connaissions, mais d'autres que non. Je vais maintenant vérifier mon testament et je vais m'assurer d'avoir une procuration. »

Pour sa part, Maryse a indiqué que l'information obtenue au forum lui sera bénéfique. « Je suis satisfaite de la rencontre, a-t-elle lancé. Cela nous permet de rencontrer des gens et d'échanger sur des sujets intéressants. Les gens font face à toute sorte de situations. Il est important que les personnes puissent demeurer dans leur maison le plus longtemps possible. Avec des services et des renseignements obtenus lors de ce forum, c'est possible. »



FORUM - Le Forum santé et mieux-être a attiré plus de 140 participantes et participants à Dieppe. La présidente du Comité régional Dieppe-Moncton de l'Association acadienne et francophone des aînés et aînées du Nouveau-Brunswick (AAFANB), Lorraine Julien (à gauche), discute avec la conférencière de la compagnie Assurance Goguen Champlain, Manon Sirois-Boudreau et le participant Michel Massiéra. (Photo Normand A. Léger)



De gauche à droite : Amédée Haché, PCI Pension Consultants; Manon Sirois Boudreau, Assurance Goguen Champlain, Lorraine Julien, présidente du Comité régional Dieppe-Moncton et Robert Frenette, gestionnaire de projet pour l'AAFANB.



Desjardins



Desjardins Sécurité financière est fière de s'associer à l'Association acadienne et francophone des aînées et aînés du Nouveau-Brunswick à titre de fournisseur de services du Plan d'épargne-placement collectif pour ses membres. Parlez-en sans tarder à votre conseiller responsable de la livraison de votre Plan d'épargne-placement collectif. Optez pour la tranquillité d'esprit et profitez de cet avantage offert par votre association.

Desjardins Sécurité financière fait partie du Mouvement Desjardins, le 1^{er} groupe financier coopératif au Canada et 6^e à l'échelle internationale. Au 18^e rang des 50 institutions financières les plus fiables au monde, selon le magazine *Global Finance*.

ÉPARGNE-RETRAITE COLLECTIVE

desjardinssecuritefinanciere.ca



Desjardins
Sécurité financière^{MD}

Coopérer pour créer l'avenir

Vie, santé, retraite

MD Marque de commerce propriété de Desjardins Sécurité financière



PRODUIT : ÉPARGNE-RETRAITE COLLECTIVE
FORMAT : 8" X 10,5"
DATE DE PARUTION : PRINTEMPS 2012
PUBLICATION : AAFANB



PLAN D'ÉPARGNE-PLACEMENT COLLECTIF POUR LES MEMBRES DE L'AAFANB

Grâce à la collaboration de l'AAFANB et à l'expertise de Desjardins Sécurité Financière, je suis heureux de vous annoncer la mise en place d'un plan d'épargne-placement collectif pour les membres de l'Association. Ce plan comprend des produits d'accumulation et de décaissement de l'épargne qui conviennent aux besoins de tous les membres. Vous pouvez dès maintenant y faire vos nouvelles contributions ou y transférer votre épargne accumulée ailleurs et favoriser ainsi l'atteinte de vos objectifs.

Régimes d'accumulation d'épargne disponibles	Régimes de décaissement d'épargne disponibles
REER : régime enregistré d'épargne-retraite CÉLI : compte d'épargne libre d'impôt	FERR : fonds enregistré de revenu de retraite FRV : fonds de revenu viager Rentes viagères ou de durée

Avantages du plan d'épargne-placement de l'AAFANB

- Disponibilité de toute une gamme d'options de placement comme des fonds garantis, à revenus fixes, d'actions canadiennes, américaines ou mondiales;
- Accès à des fonds gérés par des gestionnaires de haut niveau spécialisés en retraite dont vous ne pourriez bénéficier en tant qu'investisseur individuel;
- Disponibilité de toutes les options de revenus de retraite (FERR, FRV, Rentes);
- Élimination des frais d'entrée et de rachat sur les produits de placement, et frais de gestion moins élevés sur un plan collectif ce qui a un effet avantageux sur votre rendement;
- Conseils avisés en finances personnelles à la retraite.

Votre situation financière, pourquoi ne pas en discuter avec un conseiller?

Nous cherchons tous à prendre les meilleures décisions pour améliorer notre situation financière, avant comme pendant la retraite. Pourquoi ne pas valider vos décisions avec un expert? En profiter pour connaître toutes les options de placement et de revenus de retraite (publics et privés) qui s'offrent à vous afin de choisir ce qui vous convient le mieux? Mon mandat, c'est justement de vous conseiller.

Je travaille comme consultant en régimes de retraite et en planification de la retraite. Mon travail m'amène à conseiller les gens sur la gestion de leur épargne ainsi que sur l'assurance vie, santé ou soins de longue durée. Mon approche conseil, par opposition à une approche de vente, favorise les décisions éclairées. Ainsi, que ce soit pour une planification de retraite complète ou simplement pour obtenir une deuxième opinion sur vos choix, profitez de mes services.

Comment me joindre ?

Téléphone : 1-877-548-8671

Courriel : hacha@nb.sympatico.ca

Site internet: www.pcipensionconsultants.com

Vous pouvez aussi appeler l'AAFANB au 1 866 523-0090.

Amédée Haché, B.a., M. Eco., CLU

PCI Pension Consultants Inc.



Le sort en est jeté. Avec le dernier budget fédéral de mars dernier, l'âge de la retraite passera de 65 ans à 67 ans de façon progressive entre le mois d'avril 2023 et janvier 2029. Les inquiétudes exprimées par divers intervenants se sont avérées insuffisantes pour bloquer ces changements.

Ce n'est pas grave, dira-t-on, puisque ces changements ne se sont pas prévus dans un avenir rapproché. Or, les personnes nées en 1962 sont pleinement touchées parce qu'elles auront 67 ans en 2029. C'est dans 17 ans. De plus, celles nées en 1958 (elles ont 54 ans aujourd'hui) seront touchées progressivement à compter de 2023. C'est dans 11 ans.

Mais attention! Il n'y a pas que la Sécurité de vieillesse dont l'âge pour en bénéficier est repoussé. Le Supplément de revenu garanti l'est aussi et l'allocation au conjoint suivra probablement. L'incidence des changements proposés affectera d'abord les personnes à faibles revenus et les bas salariés. Si vous êtes de ceux et celles qui ont un bon Régime de pension ou qui ont une bonne capacité d'épargner, vous n'aurez pas à attendre les revenus du gouvernement pour vous retirer du marché du travail. Cependant, si vous devez compter sur la Sécurité de vieillesse pour améliorer vos revenus de retraite, le choix sur l'âge de retraite ne sera pas le vôtre, mais celui du gouvernement.

Certains diront que cette décision peut encore changer avec les changements de gouvernement à venir. Mais rien n'est certain. Souvenez-vous de la TPS (taxe sur les produits et services) que l'on devait retirer suivant un certain changement de gouvernement et qui existe toujours.

Des tendances lourdes favorisent le report de l'âge de la retraite. Parmi celles-là, on retrouve le fait que notre population est vieillissante et que nous vivons aussi plus longtemps. Additionnez à cela la dénatalité, et nous arrivons à un déséquilibre sur le marché du travail. En d'autres mots, éventuellement plus de gens à la retraite et moins de gens qui travaillent.

Ce qui est déplorable avec le report de l'âge de la retraite, c'est de constater que les personnes les plus vulnérables sont les plus touchées par cette mesure. On risque d'aggraver la misère et la pauvreté chez les personnes âgées. Aussi, certains aspects très importants du programme actuel semblent avoir été écartés du calcul. En voici un exemple.

La Sécurité de vieillesse doit être remboursée en tout ou en partie, compte tenu des revenus du bénéficiaire. Mais la formule de remboursement n'est pas très agressive. Elle n'est remboursable que lorsque le revenu de retraite atteint 69 562\$ en 2012 à raison de 15 % de l'excédent. Elle est donc complètement remboursée au receveur général lorsque le revenu de retraite atteint 112 772\$. De plus, c'est le revenu par individu et non celui du couple qu'il faut considérer contrairement à l'attribution du supplément de revenu garanti. N'est-ce pas exagéré? On va remettre à plus tard le paiement de la Sécurité de vieillesse à 67 ans pour tous, y compris pour ceux et celles qui n'ont pas d'autres choix que d'attendre pour se retirer, mais on laisse la pleine Sécurité de vieillesse aux personnes dont les revenus atteignent des montants très importants.

N'y a-t-il pas là, dans cet aspect du programme de la Sécurité de vieillesse, une meilleure façon de réduire les dépenses de l'État sans repousser l'âge de la retraite? C'est choquant de voir qu'il y a deux traitements différents pour le même groupe d'âge : vous êtes moins désavantagés si vos revenus sont plus élevés que si vous êtes au bas de l'échelle des revenus.

Bonne réflexion!

Si vous désirez réagir à cet article, vous pouvez le faire en envoyant vos commentaires à l'adresse suivante C. P. 27100, Dieppe, NB E1A 6V3 ou au courriel suivant: aafanb@nb.aibn.com.

Amédée Haché

Nous sommes réunis pour rendre hommage aux fondateurs et aux fondatrices de ce Club. Ils ont eu la vision et le courage, il y a 25 ans de doter Campbellton d'un organisme capable de réunir les aînés francophones de la région, mais surtout ceux et celles de la paroisse Notre-Dame-des-Neiges.

Je lève mon chapeau à ces visionnaires (hommes et femmes) et aux vaillants bâtisseurs qui ont décidé d'affronter les défis et de fonder ce Club qui est le nôtre et dont nous sommes si fiers aujourd'hui. Ils ont fait cela dans une ville « bilingue ».

Les premières démarches pour fonder un Club des aînés francophones à Campbellton remontent à novembre 1986 lors d'une rencontre à la résidence de Rachel et Fernand Guérette.

L'assemblée de fondation du Club eut lieu le 17 janvier 1987 au sous-bassement de notre église. On rapporte que 31 personnes étaient présentes et 23 d'entre elles étaient assez intéressées pour signer leur adhésion sur une feuille de papier ce jour-là. Plusieurs de ces membres fondateurs sont encore avec nous aujourd'hui. Un autre fait intéressant à noter, le Club avait déjà 66 membres en avril 1987.

Les années passent et les membres travaillent de plus en plus fort pour ramasser des fonds pour leur Club. On y fait des ventes de pâtisseries, des parties de cartes, des ventes de billets 50/50, des bingos, des tirages de divers objets. Presque tout cela se déroule dans un petit local au sous-sol de l'Église Notre-Dame-des-Neiges. Au 31 mars 1990, soit seulement trois ans après la fondation, le Club a déjà amassé 15 259 \$ à la Caisse Populaire.

Peu de temps après la fondation, les membres se rendent vite compte que le local au sous-sol de l'église ne répond pas aux besoins des membres. Des recherches intensives sont donc entreprises à différents endroits de la ville pour trouver un local adéquat. Les recherches s'avèrent difficiles, mais viennent à porter fruit grâce à la ténacité et la persévérance du groupe.

Un comité composé de Benoît Daigle, Mathieu Cormier, Léonard Allard, Paul-Émile Allard et Eugène Roy négocie avec la ville de Campbellton pour acheter l'édifice où nous sommes présentement. La bâtisse portait alors le nom de « Leisure Centre ». Auparavant, il aurait servi de garage à la ville.

Des négociations se poursuivent avec la ville de Campbellton dont le maire à l'époque était Bruce N. MacIntosh. La ville et le Club négocient de bonne foi. Enfin, en 1996, soit près de dix ans après la fondation, le Club achète cet édifice comptant au coût de 41 000 \$ grâce aux argents amassés petit à petit par des membres convaincus et surtout bénévoles. Je dois vous dire aujourd'hui que j'ai énormément d'admiration pour ces hommes et ces femmes. Sans leur travail acharné et surtout leur dévouement pour une cause qui les tenait à cœur, nous n'aurions pas ce bel édifice.

Le bâtiment, une fois acheté, est loin d'être un endroit propice pour y tenir des activités et des assemblées. De nombreux travaux de rénovation doivent être effectués avant l'ouverture officielle. La plupart des travaux sont effectués par les membres à la sueur de leur front afin de rendre l'édifice plus sécuritaire et surtout plus approprié à un Club des aînés.

L'ouverture de cet édifice eut lieu le 20 septembre 1997 lors d'une fête grandiose. Lors d'une réunion du Club le 7 février 1997, un comité recommande que cet endroit se nomme le « Centre de l'Amitié ». On voulait un nom significatif et surtout court pour le bottin téléphonique...

Aujourd'hui, c'est sous le thème « Fêtons dans l'Amitié » que nous célébrons ce 25^e anniversaire de fondation. Il faut que ce Club demeure un centre de l'amitié, un lieu de rencontres toujours prêt à trouver de nouvelles activités et des programmes susceptibles de répondre aux besoins de ses quelque 200 membres.

Il est important de remercier du fond du cœur les fondateurs-trices, les bâtisseurs, les travailleurs, les membres des différents conseils d'administration au cours des 25 dernières années et surtout les membres qui ont appuyé leur Club et qui continuent de le faire de diverses façons.

En parlant des membres et de leurs implications, il serait trop long de mentionner les noms de toutes les personnes qui ont contribué de leur temps, de leur savoir-faire et de leurs énergies à l'avancement du Club depuis la fondation en 1987. Qu'il s'agisse toutefois de nous rafraîchir la mémoire en nous remémorant les nombreuses heures de travail dans la cuisine à préparer des repas, le temps consacré à la rénovation et l'entretien de cette bâtisse. Aujourd'hui, nous avons diverses activités comme les cartes, la pétanque, la location du Centre à des groupes, l'emballage des cadeaux de Noël, le billard, le Scrabble, le Tai-chi, des forums santé et la liste pourrait s'allonger. À tous et toutes ces bénévoles qui travaillent à la bonne marche du Club, je dis un merci sincère.

Nous avons été et nous sommes toujours un bel exemple d'entraide et d'amitié dans notre milieu. Ce Centre doit demeurer un lieu accueillant, ouvert aux idées nouvelles et propice, non seulement au loisir, mais aussi au développement des membres. La relève pourra être plus difficile à trouver. C'est là notre plus grand défi! Mais, continuons dans l'amitié.

Marcel Arseneau

Président, le 6 mai 2012

NOS PARTENAIRES FINANCIERS

Canada

Patrimoine canadien
 Agence de la santé publique du Canada
 Nouveaux horizons
 Condition féminine Canada

New Brunswick Nouveau Brunswick

Secrétariat des aînés en santé
 Affaires intergouvernementales
 Mieux-être, Culture et Sport



PCI Pension
 Consultants Inc.



Association acadienne et francophone
 des aînés et aînés du Nouveau-Brunswick
 C.P. 27100 Dieppe, NB, E1A 6V3

AVIS aux membres
 N'oubliez pas de nous faire part
 de votre nouvelle adresse si vous
 déménagez. Merci!

Téléphone (506) 386-0090
 Sans frais : 1-866-523-0090
 Télécopieur : (506) 384-7009
 Courriel : aafanb@nb.aibn.com
 Site web : www.aafanb.org

